Annexe 3. Liste des emplois informatiques

GESTION DU CYCLE DE VIE DES APPLICATIONS				
MÉTIER	EMPLOIS	INSEE	NOUVEAU CODE EMPLOI	OBSERVATIONS
Chargé du cycle de vie des applications	Concepteur développeur	388 A	13.05.01.00	Personnel chargé de concevoir et réaliser tout ou partie des solutions applicatives dans le respect des évolutions souhaitées
	Concepteur développeur	388 A	13.05.01.01 à 13.05.01.10	Personnel chargé de concevoir et réaliser tout ou partie des solutions applicatives dans le respect des évolutions souhaitées
	Concepteur applicatif	388 A	13.05.01.11 à 13.05.01.20	Personnel chargé de concevoir les composants logiciels applicatifs dans le respect des évolutions souhaitées des normes et des procédures.
	Développeur applicatif	388 A	13.05.01.21 à 13.05.01.30	Personnel chargé de réaliser des applications informatiques dans le respect des évolutions souhaitées, des normes et des procédures.
	Concepteur réalisateur technique (ingénierie)	388 A	13.05.01.31 à 13.05.01.40	Personnel chargé de concevoir et de réaliser des composants techniques dans le respect des évolutions souhaitées, des normes et des procédures.
	Expert technique de développement	388 A	13.05.01.41 à 13.05.01.50	Personnel expert chargé de l'appui technique auprès des équipes de développement
	Référent applicatif et fonctionnel	388 A	13.05.01.51 à 13.05.01.60	Personnel spécialisé sur un ensemble d'applications, chargé de garantir la cohérence de leurs évolutions fonctionnelles
	Intégrateur d'applications	388 A	13.05.02.00	Personnel chargé, d'assembler les composants, pour intégrer les applications dans le système d'information
	Intégrateur d'applications	388 A	13.05.02.01 à 13.05.02.10	Personnel chargé, d'assembler les composants, pour intégrer les applications dans le système d'information
	Intégrateur technique (ingénierie)	388 A	13.05.02.11 à 13.05.02.20	Personnel chargé d'assembler les composants techniques pour intégrer les applications dans le système d'information
	Intégrateur expert technique (ingénierie)	388 A	13.05.02.21 à 13.05.02.30	Personnel chargé, d'assembler les composants techniques, dans le(s) domaine(s) d'expertise, pour intégrer les applications dans le système d'information
	Paramétreur de progiciel	388 A	13.05.03.00	Personnel chargé d'analyser, de prototyper et de paramétrer les nouveaux composants progiciels applicatifs ainsi que les évolutions souhaitées sur les composants, dans le respect des normes et procédures.
	Paramétreur de progiciel	388 A	13.05.03.01 à 13.05.03.10	Personnel chargé d'analyser, de prototyper et de paramétrer les nouveaux composants progiciels applicatifs ainsi que les évolutions souhaitées sur les composants, dans le respect des normes et procédures.
	Qualifieur	388 A	13.05.04.00	Personnel chargé d'assurer que les produits livrés seront conformes aux besoins traduits en spécifications. Tant pour les systèmes existants, les évolutions, les corrections d'incidents, que les nouveaux produits

	Qualifieur	388 A	13.05.04.01 à 13.05.04.10	Personnel chargé d'assurer que les produits livrés seront conformes aux besoins traduits en spécifications tant pour les systèmes existants, les évolutions, les corrections d'incidents que les nouveaux produits
	Chargé de validation / Recette	388 A	13.05.05.00	Personnel chargé de valider ou de recetter les fonctionnalités exprimées dans le cahier des charges et de contrôler les caractéristiques techniques du produit livré
	Chargé de validation / Recette	388 A	13.05.05.01 à 13.05.05.10	Personnel chargé de valider ou de recetter les fonctionnalités exprimées dans le cahier des charges et de contrôler les caractéristiques techniques du produit livré.
	Consultant recette	388 A	13.05.05.11 à 13.05.05.20	Personnel spécialisé sur l'évaluation de la qualité des produits, du respect des règles dans le cadre de la recette d'application
	Assistant recette	388 A	13.05.05.21 à 13.05.05.30	Personnel chargé d'assister un ou plusieurs consultants recette
	Architecte applicatif et logiciel du SI	388 A	13.05.06.00	Personnel chargé de la conception et de l'évolution cohérente de l'ensemble du système d'information, dans le respect des objectifs, du domaine fonctionnel et des contraintes externes et internes
	Architecte applicatif et logiciel du SI	388 A	13.05.06.01 à 13.05.06.10	Personnel chargé de la conception et de l'évolution cohérente de l'ensemble du système d'information, dans le respect des objectifs, du domaine fonctionnel et des contraintes externes et internes
	Administrateur des référentiels de données	388 A	13.05.06.11 à 13.05.06.20	Personnel chargé de la conception et de la gestion des systèmes et des modèles de données, veille à l'intégrité et la cohérence des dictionnaires et cartographies des données dans le respect des normes et standards de branche
	Consultant MOA du SI	388 A	13.05.07.00	Personnel chargé d'assister la MOA aux différentes phases des projets
	Consultant MOA du SI	388 A	13.05.07.01 à 13.05.07.10	Personnel chargé d'assister la MOA aux différentes phases des projets (les différentes positions permettront de prendre en compte les spécificités organisationnelles locales)
	Consultant MOA du SI spécialisé	388 A	13.05.07.11 à 13.05.07.20	Personnel chargé d'assister la MOA, spécialisé sur certaines phases des projets
	Assistant MOA	388 A	13.05.07.21 à 13.05.07.30	Personnel chargé d'assister un ou plusieurs consultants projets
	Gestionnaire maintenance applicative	388 A	13.05.07.31 à 13.05.07.40	Personnel spécialisé sur un ensemble d'applications, chargé d'en piloter la maintenance
MISE A DISPOSITION ET MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES				
MÉTIER	EMPLOIS	INSEE	NOUVEAU CODE EMPLOI	OBSERVATIONS
	Gestionnaire Infrastructures Matériel Logiciel (IML)	478 B	13.06.01.00	Personnel chargé d'assurer le fonctionnement des équipements et d'intégrer techniquement les applications et outils

Chargé de la mise à disposition et de la maintenance des infrastructures	Gestionnaire Infrastructures Matériel Logiciel (IML)	478 B	13.06.01.01 à 13.06.01.10	Personnel chargé d'assurer le fonctionnement des équipements et d'intégrer techniquement les applications et outils.
	Technicien Infrastructures Matériel Logiciel (IML)	544 A	13.06.01.11 à 13.06.01.20	Personnel chargé d'assurer le fonctionnement optimal de l'ensemble des infrastructures et équipements placés sous sa responsabilité et de garantir la disponibilité attendue.
	Technicien réseaux et télécom	544 A	13.06.01.21 à 13.06.30	Personnel chargé d'installer et de contribuer au bon fonctionnement et la disponibilité du(es) réseau(x) et/ou télécom(s)
	Analyste d'exploitation	478B	13.06.01.31 à 13.06.01.40	Personnel chargé de garantir le bon fonctionnement des équipements, applications et outils d'exploitation
	Administrateur Infrastructures Matériel Logiciel (IML)	388 B	13.06.02.00	Personnel chargé d'administrer et d'optimiser le fonctionnement des infrastructures, de veiller à leur cohérence et d'en garantir la disponibilité auprès des utilisateurs
	Administrateur Infrastructures Matériel Logiciel (IML)	388 B	13.06.02.01 à 13.06.02.10	Personnel chargé d'administrer et d'optimiser le fonctionnement des infrastructures, de veiller à leur cohérence et d'en garantir la disponibilité auprès des utilisateurs
	Administrateur réseaux et télécom	388 B	13.06.02.11 à 13.06.02.20	Personnel chargé d'assurer et d'optimiser le fonctionnement des composants réseau et télécom, de veiller à leur cohérence et d'en garantir la disponibilité auprès des utilisateurs
	Administrateur systèmes	388 B	13.06.02.21 à 13.06.02.30	Personnel chargé d'assurer et d'optimiser le fonctionnement des composants des systèmes d'exploitation (logiques et physiques), de veiller à leur cohérence et d'en garantir la disponibilité auprès des utilisateurs
	Intégrateur de production	478 B	13.06.03.00	Personnel chargé, d'assembler les composants techniques pour intégrer les applications dans le système d'information dans le cadre de la production
	Intégrateur de production	478 B	13.06.03.01 à 13.06.03.10	Personnel chargé, d'assembler les composants techniques pour intégrer les applications dans le système d'information dans le cadre de la production
	Expert Infrastructures Matériel Logiciel (IML)	388 B	13.06.04.00	Personnel chargé de garantir la cohérence des infrastructures du SI dans le domaine d'expertise exercé
	Expert Infrastructures Matériel Logiciel (IML)	388 B	13.06.04.01 à 13.06.04.10	Personnel chargé de garantir la cohérence des infrastructures du SI dans le domaine d'expertise exercé
	Expert système d'exploitation	388 B	13.06.04.11 à 13.06.04.20	Personnel chargé de garantir la cohérence des infrastructures du SI dans le domaine des systèmes d'exploitation
	Expert réseau	388 B	13.06.04.21 à 13.06.04.30	Personnel chargé de garantir la cohérence des infrastructures du réseau de la branche
	Administrateur bases de données	388 B	13.06.05.00	Personnel chargé d'assurer et d'optimiser le fonctionnement des bases de données, de veiller à leur cohérence et d'en garantir leur disponibilité auprès des utilisateurs

	Administrateur bases de données	388 B	13.06.05.01 à 13.06.05.10	Personnel chargé d'assurer et d'optimiser le fonctionnement des bases de données, de veiller à leur cohérence et d'en garantir leur disponibilité auprès des utilisateurs
	Administrateur flux de données	388 B	13.06.05.11 à 13.06.05.20	Personnel chargé d'assurer et d'optimiser les flux de données, de veiller à leur cohérence et d'en garantir la disponibilité auprès des utilisateur
	Gestionnaire de production	478 B	13.06.06.00	Personnel chargé d'assurer les opérations nécessaires au démarrage et au bon fonctionnement des infrastructures informatiques et des applications en production suivant les procédures
	Gestionnaire de production	478 B	13.06.06.01 à 13.06.06.10	Personnel chargé d'assurer les opérations nécessaires au démarrage et au bon fonctionnement des infrastructures informatiques et des applications en production suivant les procédures
	Architecte technique	388 B	13.06.07.00	Personnel chargé de la conception et de l'évolution de l'architecture technique et garantit la cohérence d'ensemble du système d'information
	Architecte technique	388 B	13.06.07.01 à 13.06.07.10	Personnel chargé de la conception et de l'évolution de l'architecture technique et garantit la cohérence d'ensemble du système d'information.
GESTION DU SUPPORT ET DE L'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS				
MÉTIER	EMPLOIS	INSEE	NOUVEAU CODE EMPLOI	OBSERVATIONS
Chargé du support et de l'assistance aux utilisateurs.	Assistant fonctionnel	478 C	13.07.01.00	Personnel chargé d'apporter à l'utilisateur final une aide en matière d'utilisation des matériels et logiciels de contribuer à la conduite du changement et de conseiller l'utilisateur final à bien utiliser les outils mis à disposition
	Assistant fonctionnel	478 C	13.07.01.01 à 13.07.01.10	Personnel chargé d'apporter à l'utilisateur final, une aide en matière d'utilisation des matériels et logiciels de contribuer à la conduite du changement et de conseiller l'utilisateur final à bien utiliser les outils mis à sa disposition
	Correspondant fonctionnel d'applications	478 C	13.07.01.11 à 13.07.01.20	Personnel chargé d'assurer, en local, la mise en œuvre opérationnelle des fonctionnalités des applications métiers dont il a la charge et d'en faciliter l'usage par les utilisateurs
	Conseiller du système d'information	478 C	13.07.01.21 à 13.07.01.30	Personnel chargé dans une vision transversale du SI de contribuer par son rôle d''interface entre les directions d'organisme et les équipes au déploiement et à l'optimisation des applications
	Technicien support utilisateurs	544 A	13.07.02.00	Personnel chargé, au niveau national ou régional, de la réception des demandes relatives aux incidents ou pannes, de contribuer à leur résolution
	Technicien support utilisateurs	544 A	13.07.02.01 à 13.07.02.10	Personnel chargé, au niveau national ou régional, de la réception des demandes relatives aux incidents ou pannes, de contribuer à leur résolution

	Chargé du support systèmes, réseaux et télécoms	478 C	13.07.02.11 à 13.07.02.20	Personnel chargé d'apporter, au niveau national ou régional, à l'utilisateur final une aide dans l'utilisation des infrastructures techniques mises à sa disposition, d'accompagner les déploiements techniques et de conseiller pour une utilisation optimale
	Chargé d'affaires	388 D	13.07.03.00	Personnel chargé d'animer la relation contractuelle entre les organismes clients (organismes, branche partenaires et directions métiers) et la DSI.
	Chargé d'affaires	388 D	13.07.03.01 à 13.07.03.10	Personnel chargé d'animer la relation contractuelle entre les organismes clients (organismes, Branche partenaires et directions métiers) et la DSI.
GESTION DE LA QUALITE ET DE LA SECURITE				
MÉTIER	EMPLOIS	INSEE	NOUVEAU CODE EMPLOI	OBSERVATIONS
Chargé du support méthode, qualité et sécurité	Expert méthode et qualité	388 A	13.08.01.00	Personnel chargé de définir, optimiser et s'assurer de la mise en œuvre des méthodes, normes et de la qualité du SI. Il assure un rôle de conseil d'expertise et d'assistance
	Expert méthode et qualité	388 A	13.08.01.01 à 13.08.01.10	Personnel chargé de définir, optimiser et s'assurer de la mise en œuvre des méthodes, normes et de la qualité du SI Il assure un rôle de conseil d'expertise et d'assistance
	Consultant normes	388 A	13.08.01.11 à 13.08.01.20	Personnel spécialisé sur la gestion des normes d'un domaine particulier
	Expert sécurité du SI	388 A	13,08,02,00	Personnel chargé d'assurer un rôle de conseil, d'expertise et d'assistance dans le domaine de la sécurité du SI
	Expert sécurité du SI	388 A	13.08.02.01 à 13.08.02.10	Personnel chargé d'assurer un rôle de conseil, d'expertise et d'assistance dans le domaine de la sécurité du SI
	Consultant en technologie de sécurisation du SI	388 A	13.08.02.11 à 13.08.02.20	Personnel chargé du maintien de l'architecture technique et fonctionnelle du SI,
GESTION DE L'ORGANISATION ET DE L'EVOLUTION DU SI				
MÉTIER	EMPLOIS	INSEE	NOUVEAU CODE EMPLOI	OBSERVATIONS
Chargé de l'organisation et de l'évolution du SI	Gestionnaire de portefeuille(s) de projets	388 A	13.09.01.00	Personnel en charge de s'assurer du respect de l'alignement du SI par rapport aux orientations stratégiques, d'apporter les éléments de décision dans le cadre de la conduite des projets et/ou programmes.
	Gestionnaire de portefeuille(s) de projets	388 A	13.09.01.01 à 13.09.01.10	Personnel en charge de s'assurer du respect de l'alignement du SI par rapport aux orientations stratégiques, d'apporter les éléments de décision dans le cadre de la conduite des projets et/ou programmes.
	Urbaniste	388 A	13.09.02.00	Personnel chargé de concevoir le schéma d'urbanisation de la branche pour l'évolution cohérente du système d'information

	Urbaniste	388 A	13.09.02.01 à 13.09.02.10	Personnel chargé de concevoir le schéma d'urbanisation de la branche pour l'évolution cohérente du système d'information.